

to be deferred until 3.00 o'clock p.m., Wednesday, May 9, 1990, and the Speaker shall proceed with the adjournment motion under Standing Order 38 and adjourn the House until tomorrow at 2.00 o'clock p.m.

GOVERNMENT ORDERS

Debate was resumed on the motion of Mrs. McDougall (St. Paul's), seconded by Mr. Corbeil, in relation to the amendments made by the Senate to Bill C-21, An Act to amend the Unemployment Insurance Act and the Employment and Immigration Department and Commission Act;

And on the amendment of Mr. Fisher, seconded by Mr. Taylor.

After further debate, pursuant to Order made earlier this day, the putting of the question on the amendment and on the main motion was deemed to have been deferred until Wednesday, May 9, 1990 at 3.00 o'clock p.m.

CHANGES IN COMMITTEE MEMBERSHIP

Notice having been filed pursuant to Standing Order 114(3), membership of committees was amended as follows:

Mr. Malone for Mr. Edwards on the Special Committee to Study a Proposed Companion Resolution to the Meech Lake Accord.

Mr. Ouellet for Mrs. Maheu on the Special Committee to Study a Proposed Companion Resolution to the Meech Lake Accord.

Ms. Clancy for Mrs. Finestone on the Legislative Committee on Bill C-26, An Act to amend the Railway Act (grain and flour subsidies).

RETURNS AND REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE HOUSE

The following paper having been deposited with the Clerk of the House was laid upon the Table pursuant to Standing Order 32(1), namely:

By Mr. Masse, a Member of the Queen's Privy Council,—Supplement to the 32nd Report of the Canada Council for the year 1988-1989, pursuant to subsection 21(2) of the Canada Council Act, Chapter C-2, Revised Statutes of Canada, 1985. (English and French)—Sessional Paper No. 342-1/80C. (*Pursuant to Standing Order 32(5) permanently referred to the Standing Committee on Communications and Culture*).

soit réputée différée jusqu'à quinze heures, le mercredi 9 mai 1990; et que le Président procède ensuite aux délibérations relatives à la motion d'ajournement conformément à l'article 38 du Règlement et ajourne la Chambre jusqu'à demain, à quatorze heures.

ORDRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

Le débat reprend sur la motion de M^{me} McDougall (St. Paul's), appuyée par M. Corbeil, relative aux amendements apportés par le Sénat au projet de loi C-21, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-chômage et la Loi sur le ministère et sur la Commission de l'emploi et de l'immigration.

Et sur l'amendement de M. Fisher, appuyé par M. Taylor.

Après plus ample débat, conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, la mise aux voix de l'amendement et de la motion principale est réputée différée jusqu'à demain, mercredi 9 mai 1990, à quinze heures.

MODIFICATIONS DE LA COMPOSITION DES COMITÉS

Avis ayant été déposé conformément à l'article 114(3) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée, ainsi qu'il suit:

M. Malone en remplacement de M. Edwards sur la liste des membres du Comité spécial pour examiner le projet de résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech.

M. Ouellet en remplacement de M^{me} Maheu sur la liste des membres du Comité spécial pour examiner le projet de résolution d'accompagnement à l'Accord du lac Meech.

M^{me} Clancy en remplacement de M^{me} Finestone sur la liste des membres du Comité législatif du projet de loi C-26, Loi modifiant la Loi sur les chemins de fer (subventions pour le grain et la farine).

ÉTATS ET RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DE LA CHAMBRE

Le document suivant, remis au Greffier de la Chambre, est déposé sur le Bureau de la Chambre, conformément à l'article 32(1) du Règlement, savoir:

Par M. Masse, membre du Conseil privé de la Reine,—Supplément au 32^e rapport annuel du Conseil des Arts du Canada pour l'année 1988-1989, conformément à l'article 21(2) de la Loi sur le Conseil des Arts du Canada, chapitre C-2, Lois révisées du Canada (1985). (Textes français et anglais)—Document parlementaire n^o 342-1/80C. (*Renvoyé en permanence au Comité permanent des communications et de la culture conformément à l'article 32(5) du Règlement*).